

**AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊTS  
(SERVICES DE CONSULTANTS INDIVIDUEL)**

**République Démocratique du Congo**

**Unité de Coordination du Programme d'Investissement pour la Forêt (UC-PIF)  
de la Vice-Primature, Ministère de l'Environnement et Développement Durable  
(VP/MEDD)**

Secteur : Environnement  
Référence de l'accord de financement : Don n°5565155000351  
N° d'Identification du Projet : P-CD-AAD-003  
AMI N° : 016/BAD/PIREDD-MBKIS/VP-MEDD/UC-PIF/CPM/JSTK/2021/SC.

1. Le Gouvernement de la RDC a reçu un financement du Groupe de la Banque africaine de développement (BAD) afin de couvrir le coût du Projet Intégré REDD+ dans les bassins de Mbuji-Mayi/Kananga et de Kisangani, en sigle « PIREDD/MBKIS », et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce don pour financer les *Service d'un Consultant (Firme ou Cabinet) pour l'assistance technique et le renforcement des capacités des bénéficiaires*.

2. Les services prévus au titre de cette consultation sont indiqués ci-dessous pour chaque composante :

a) **Composante 1** : (i) la formation des artisans à la fabrication de meules améliorés et presses à briques, (ii) la formation des formateurs de producteurs de charbon ruraux, (iii) la formation des agents forestiers / environnement, de l'agriculture et de la justice, (iv) les formations spécifiques des organisations paysannes et (v) le renforcement des capacités des agents socio fonciers ;

b) **Composante 2** : (i) les formations spécifiques (modules ciblées), (ii) la formation de producteurs pilotes sur l'agriculture durable, (iii) la formation des agriculteurs en techniques durables, (iv) la formation des agriculteurs en gestion intégrés des engrais organiques, (v) la formation des groupements Apiculteurs, (vi) la formation des groupements à la promotion des PFNL et (vii) la formation sur la défense et restauration des sols/conservation des eaux et sols (DRSCES).

3. Les services prévus au titre de cette consultation se dérouleront sur une période de six (6) mois.

4. L'Unité de Coordination du Programme d'Investissement pour la Forêt (UC-PIF), ci-après dénommée « l'Organe d'Exécution » (OE) invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations sur leur capacité et leur expérience en démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations susmentionnées (documentation, références de prestations similaires, disponibilité de personnel qualifié, etc.).

5. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants » de la Banque Africaine de Développement, Edition de Mai 2008, révisée en Juillet 2012, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

6. Les consultants Firme intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures suivantes d'ouverture de bureaux : du lundi au vendredi de 09h00' à 15h00' (heure locale, TU+1) : *Boulevard du 30 juin, n°90A-90B- 5eme niveau- Immeuble PARADISO-Kinshasa/Gombe, Tél : (+ 243) 8188 43 278 / 82 78 59 777, E-mail : ucpif.rdc@gmail.com.*

7. Les expressions de candidatures doivent être rédigées en langue française et déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **26 août 2021 à 14h00' (heure locale, TU+1)** et porter expressément la mention suivante « **AMI n°016/BAD/PIREDD-MBKIS/VP-MEDD/UC-PIF/CPM/JSTK/2021/SC – Service d'un Consultant (Firme ou Cabinet) pour l'assistance technique et le renforcement des capacités des bénéficiaires** ».

**Unité de Coordination du Programme d'Investissement pour la Forêt (UC-PIF)**

**À l'attention de Monsieur le Coordonnateur du PIF**

**Boulevard du 30 juin, n°90A-90B**

**Seme niveau- Immeuble LE PARADISO**

**Tél. : (+ 243) 82 78 59 777 / 81 88 43 278**

**E-mail : [ucpif.rdc@gmail.com](mailto:ucpif.rdc@gmail.com)**

**à Kinshasa/Gombe (en République Démocratique du Congo)**



9

✓